

DÉLIBÉRATION N° CS 2023-03-043

CITÉO / APPEL A PROJET / MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'OPTIMISATION DE LA COLLECTE DES EMBALLAGES MÉNAGERS ET DES PAPIERS GRAPHIQUES

Nombre de membres :

En exercice : 33

Présents : 22

Votants : 22

L'an deux mil vingt-trois, le 25 septembre ;

L'assemblée délibérante du Syndicat mixte Cyclad, s'est réunie en séance ordinaire à l'atelier CycloB à Surgères, sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX.

Présents / Membres titulaires

Mesdames Éliane TRAIN – Isabelle COSSON – Anne-Sophie DESCAMPS – Lina BESNIER

Messieurs Christian LUCAZEAU – Jacky RAUD – Jean MOUTARDE – Michel LALAIZON – Hubert COUPEZ
Serge BERNET – Julien GOURRAUD – Jérôme GARDELLE – Emmanuel JOBIN – Jean GORIOUX
David RAFFÉ – Jean-Pascal VIALE – Sylvain BARREAUD – Patrick BOUSSATON
Philippe NEAU – Alain FONTANAUD

Présents / Membres suppléants

Monsieur Pascal PELLERIN suppléant de Monsieur Jean-Luc FOURRÉ

Monsieur Daniel MOULON suppléant de Monsieur Gaby TOUZINAUD

Présence des suppléants sans vote**Absents titulaires**

Mesdames Ornella TACHE – Ghislaine GOT (*excusée*)

Messieurs Jean-Michel CHATELIER (*excusé*) – Jean-Luc DUGUY (*excusé*) – Jean-Luc FOURRÉ – Gaby TOUZINAUD
Éric GUINOISEAU – Stéphane AUGÉ – Jean-Paul GAILLOT (*excusé*) – Sylvain FAGOT – Laurent RENAUD
Philippe PELLETIER – Denis DUBOURGNOUX

Secrétaire de séance

Madame Anne-Sophie DESCAMPS

Convocations envoyées le :

15 septembre 2023

Affichage de la convocation le : (Art. L2121-10 du CGCT)

15 septembre 2023

Publication (affichage) ou notification du :

27 septembre 2023



Monsieur le Président informe que CITÉO a ouvert un nouvel appel à projets le 15 mai 2023 dans lequel les collectivités locales qui ont un projet d'optimiser la collecte des emballages et des papiers graphiques peuvent candidater à une ou plusieurs des thématiques. Il s'agit de « l'Appel à projet Collecte 2023 : Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers et des papiers graphiques ». La clôture de cet appel à projets est fixée le 31 octobre 2023, les annonces des lauréats sont attendues pour mi-décembre 2023.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'appel à projet de CITÉO pour accompagner les collectivités dans l'optimisation de leurs dispositifs de collecte des emballages ménagers et des papiers graphiques dont les objectifs visent à :

- Accompagner financièrement le déploiement d'équipements de pré-collecte,
- Mobiliser de façon accrue le citoyen en renforçant les actions de communication initiées au niveau des territoires,
- Améliorer la qualité du geste de tri (baisse du taux de refus) ,
- Poursuivre les leviers d'actions ayant démontré leur efficacité en matière de performance au travers des centaines de projets d'optimisation de la collecte accompagnés au cours des cinq dernières années par CITÉO et Adelphe,
- Accompagner l'harmonisation des schémas de collecte au niveau national.

Vu la délibération n° CS 2021-02-029 du 31 mai 2021 relatif à l'appel à projet du plan de performances des territoires – phase 4,

Il est proposé au Comité syndical :

- De répondre au levier C : nouvelles collectes de proximité,
- De signer l'appel à projet avec CITÉO,
- D'engager toutes les actions nécessaires à la mise en place de ce projet.

Pour le levier C, il s'agit pour le syndicat mixte Cyclad d'optimiser les collectes via la mise en place de bornes gros volume de 3m3. Aujourd'hui, Vals de Saintonge Communauté soit 51 991 habitants (Population INSEE 2019), bénéficie d'une collecte de proximité en bacs de regroupement de 660 litres. Au travers de cet appel à projet, le syndicat souhaite modifier le schéma de collecte des emballages.

Pour la partie financement, le taux de financement des appels à projets « Nouvelles collectes de proximité » sera de 60% du montant des dépenses éligibles et sera plafonné à 9 euros/habitant concerné par le projet.

Ces explications entendues, Monsieur le Président demande au Comité Syndical de se prononcer sur la présente délibération.





**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,
22 membres présents, 22 membres votants, à l'unanimité,**

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Prend note des éléments développés pour l'appel à projet,
- Autorise Monsieur le Président à signer l'appel à projets « nouvelles collectes de proximité » avec CITÉO,
- Autorise Monsieur le Président à déployer les actions nécessaires à la mise en place de ce projet,
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Fait à Surgères, le 26 septembre 2023

Extrait certifié conforme,

Le Président,
Jean GORIOUX

La secrétaire de séance,
Anne-Sophie DESCAMPS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

